

MAIRIE DE CLAVILLE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 31 AOÛT 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente-et-un août à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie (dans le respect des consignes sanitaires), sous la présidence de Monsieur Gérard THÉBAUD, Maire.

Etaient Présents : M. THÉBAUD, Maire, M. AUBRY, Mme GAUTHIER M. MAZURIER, Adjoint, M. ERNAULT, M. LE SOURT, Mme PRÉVOST, M. LACOUR, Mme RIBEAUCOUP, Mme COPIN, Mme TARDIVEL Mme MONGELLAZ, M. PERRIER.

Absents excusés : M. ETIENNE, Mme CANEL.

Secrétaire de séance : M. LACOUR Christian

Ordre du jour:

- 1) Bail Boucherie
- 2) Fonds de concours
- 3) Questions diverses.

Le compte-rendu de la précédente séance de conseil est approuvé à l'unanimité.

1) Bail Boucherie

Monsieur le Maire informe de la reprise de la boucherie par Monsieur et Madame BEAUVAl

Après délibération le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou à défaut un adjoint à signer le bail avec Monsieur et Madame BEAUVAl et tous documents relatifs à ce dossier.

2) Fonds de concours

Monsieur le Maire signale que les travaux réalisés par la Communauté de Communes de Conches ont fait l'objet d'un fonds de concours.

Chemin du Luhéré : Montant des travaux = 9.333,30€ HT Fonds de concours de **4.666,65€**

Rue de l'Épinay : Montant des travaux = 5.168,25€ HT Fonds de concours de **2.584,12€**

Rue du Champ Poulain : Montant des travaux = 3.801,60€ HT Fonds de concours de **1.900,80€**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les fonds de concours pour un montant total de **9.151,57€**.

3) Questions diverses

Suite à des actes d'incivilité, Monsieur le Maire propose que le cimetière soit fermé la nuit.

Jean-Pierre MAZURIER nous informe qu'il quitte la région et qu'il présentera sa démission fin septembre.

Vu par nous Gérard THÉBAUD, Maire de la commune de Claville pour être affiché le 12 septembre 2022, à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Gérard THÉBAUD,
Maire de Claville.